

**DELIBERATION**  
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 21 Juin 2016

**Délibération n°44- 2016 relative à la désignation des membres de la Commission des moyens**

**VU l'appel à candidatures en séance,  
VU l'article 3 du règlement intérieur de l'URCA,**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la composition des membres de la commission des moyens comme suit :

**Collège « Enseignant » (6 sièges):**

- M. Rezak AYAD, avec 27 voix
- M. Georges DURRY, avec 32 voix
- M. Mickael MOLINARI, avec 27 voix
- M. Michel MELCIOR, avec 21 voix pour
- M. David CARTON, avec 25 voix pour
- Mme Marie-Pierre LARVOR, avec 26 voix pour

**Collège « Etudiants » (3 sièges):**

Non pourvu (aucune candidature)

**Collège « Personnalités extérieures » (2 sièges):**

Non pourvu (aucune candidature)

**Collège « BIATSS » (1 siège):**

- Mme Virginie BRULE-PINTEAUX, avec 20 voix pour

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

**Délibération adoptée**



Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 24.06.2016

Document mis en ligne le : 24.06.2016